

N° CA-30/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 2024**

Le 11 décembre 2024 à 17h00,

Les membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat "VALLÉE SUD HABITAT", dûment convoqués le 29 novembre 2024, se sont réunis en salle du 9^{ème} étage au siège du Territoire Vallée Sud – Grand Paris, 28 rue de la Redoute à Fontenay-aux-Roses, sous la Présidence de Monsieur Jean-Didier BERGER, Président de l'Office.

Étaient présents avec voix délibérative : Jean-Didier BERGER, Nadège AZZAZ (à partir du point n°12), Yves COSCAS, Christine QUILLERY, Patrice RONCARI, Lounes ADJROUD (à partir du point n°12), Patrick WIDLOECHER, Martine BAGDASSARIAN, Michel VENEAU, Jean-Robert DELLOYE, Anthony REYNAUD, Christophe RENDU, Zaneta WOZNIAK, Rahma GHIATOU, Jean-François COUET, Daniel PIEDDELOUP, Mauricette MERIGOT-DURBAN, Marcelle ABDELNOUR, El Miloud ZERIOUH, Sabine DIDELOT

Était présent avec voix consultative : Antoine PELLETIER, DRIHL 92.

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir : Véronique DE LA TOUANNE à Anthony REYNAUD, Sandrine DANDRE à Martine BAGDASSARIAN.

Étaient absents excusés : Malika BELARBI.

Assistaient également : Yann CHEVALIER, Directeur Général ; Lionel PIERE, Directeur comptable et Financier, Audrey ADHOUH JAMGOTCHIAN, Assistante de la Direction Générale ; Ester MARGARYAN, Assistante.

Objet : Budget primitif - Budget principal « VALLEE SUD HABITAT » - Exercice 2025.

VALLÉE SUD HABITAT
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DÉCEMBRE 2024
DÉLIBÉRATION

Objet : Budget primitif - Budget principal « VALLEE SUD HABITAT » - Exercice 2025.

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu l'avis du conseil d'administration relatif aux orientations budgétaires en date du 17 octobre 2024,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

**Après en avoir délibéré à la majorité des membres présents et représentés,
avec une voix contre : Mauricette MERIGOT-DURBAN,
adopte :**

Article 1 : Le budget primitif ou budget principal « Vallée Sud Habitat » exercice 2025, est adopté chapitre par chapitre, conformément aux tableaux annexés à la présente délibération.

En section de fonctionnement ou compte de résultat, les « Produits » sont estimés à 57 273 813 € et les « Charges » estimées à 57 143 976 € laissant apparaître un compte de résultat prévisionnel excédentaire de 129 837 €.

En section d'investissement ou tableau de financement les « Ressources » sont estimées à 51 744 071 € et les « Emplois » estimés à 37 207 144 € laissant apparaître un apport au fonds de roulement de 14 536 927 €.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat « VALLEE SUD HABITAT ».

**Le Président,
Député-Maire de Clamart,
Président du Territoire
Vallée Sud - Grand-Paris**


Jean-Didier BERGER

Vu pour être certifiée conforme à l'original
Publiée ou notifiée le 20 décembre 2024
Reçue en Préfecture le 19 décembre 2024
Certifiée exécutoire le 20 décembre 2024
Par application de la loi du 22 juillet 1982


**Yann CHEVALIER
Directeur Général**